



IMAGINONS LES 20 PROCHAINES ANNÉES

SCOT

- ▶ AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
- ▶ CLIMAT
AIR-ÉNERGIE

PDM

- ▶ MOBILITÉ

CASA 2040

Une démarche d'intelligence collective
visant à faire émerger le projet de
territoire de la CASA en répondant
à une question essentielle :

***dans quel cadre de vie
voulons-nous vivre demain ?***

**Habitat, urbanisme, équipements, économie,
commerce, agriculture, mobilité, énergie,
environnement, espaces naturels...**

4 DÉFIS RELEVÉS

- Penser le devenir de notre territoire
pour les 20 prochaines années,
- Assurer les transitions énergétique
et écologique,
- Renforcer la cohérence
des politiques sectorielles,
- Évaluer en continu les objectifs fixés.

**POUR PARTICIPER
CASA2040.FR**



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
SOPHIA ANTIPOLIS

**SCOT**▶ AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE▶ CLIMAT
AIR-ÉNERGIE**PDM**

▶ MOBILITÉ

Le contenu du SCOT (Schéma de COhérence Territoriale) nouvelle génération, plus souple, s'articule autour de 3 grands thèmes :

- La structuration des lieux de vie (offre de **logements**, de **mobilité**, d'**équipements**, de **services**) et la limitation de l'étalement urbain,
- Les **activités économiques** (dont les activités **agricoles et commerciales**),
- Les transitions énergétique et écologique.

CASA 2040 va plus loin en intégrant dans son SCOT les objectifs du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), à savoir :

- Maîtriser les **consommations énergétiques**,
- Réduire les émissions de **gaz à effet de serre** et l'utilisation des énergies fossiles,
- Préserver la **qualité de l'air** en adoptant un Plan d'Actions pour la Qualité de l'Air (PAQA),
- Favoriser le stockage carbone,
- Développer la production d'**énergies renouvelables**,
- **S'adapter au changement climatique**.

PLACE DANS LA DÉMARCHE

Dès lors, SCOT et PCAET constituent un seul outil réglementaire appelé «SCOT valant PCAET», formant le premier volet de la démarche CASA 2040.

POUR PARTICIPER
CASA2040.FR





PLAN DE MOBILITÉ : 2^{ÈME} PILIER DE CASA 2040

SCOT

- ▶ AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
- ▶ CLIMAT
AIR-ÉNERGIE

PDM

- ▶ MOBILITÉ

Le PDM (Plan de Mobilité) reprend les enjeux initiaux du PDU (Plan de Déplacements urbains)...

- **Diminuer le trafic automobile,**
- **Développer les transports en commun, la marche à pied, le vélo, le covoiturage** et les modes de livraison les moins polluants,
- **Accompagner au changement de comportements,** indispensable à la réduction de la place de la voiture individuelle.

... en les complétant de nouvelles dispositions :

- Contribuer à la **lutte contre le réchauffement climatique,**
- Préserver la qualité de vie et la santé : **qualité de l'air,** réduction des **nuisances sonores,**
- **Limiter l'étalement urbain,**
- Améliorer l'accès aux services de mobilité pour les territoires peu denses et les quartiers prioritaires,
- Développer de **nouvelles mobilités,** en particulier le partage de véhicules,
- Assurer la **continuité et la sécurisation des itinéraires** cyclables et piétons,
- Améliorer l'accessibilité des établissements scolaires.

PLACE DANS LA DÉMARCHE

Le PDM déploie une politique de mobilité ambitieuse à la hauteur des défis de demain. Il constitue un document réglementaire qui forme le second volet de la démarche CASA 2040.

CASA2040.FR

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
SOPHIA ANTIPOLIS





UNE CONCERTATION CONTINUE

SCOT

- ▶ AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
- ▶ CLIMAT
AIR-ÉNERGIE

PDM

- ▶ MOBILITÉ

CASA 2040 s'élabore en lien avec les démarches stratégiques et les documents régionaux tels que :

- La future stratégie **de développement durable de la technopole Sophia Antipolis**,
- **Le SRADDET** (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires) de la Région Sud, adopté en octobre 2019.

CASA 2040 fera l'objet d'une concertation tout au long de la démarche avec l'ensemble :

- **Des Maires et des élus** du territoire associés pas à pas à chaque étape et validant les éléments structurants en Conseil Communautaire,
- **Des acteurs socio-économiques**, des **associations** et des **organismes publics** régulièrement sollicités pour contribuer activement aux orientations et objectifs choisis,
- **Des habitants** lors des temps forts de concertation.

2021- 2023

Élaboration des documents ponctuée de plusieurs temps de concertation

Fin 2023

Arrêt des documents

2024

Concertation réglementaire

Fin 2024

Approbation des documents

À partir de 2025

Mise en œuvre

POUR PARTICIPER
CASA2040.FR

